



## DEMANDES À L'ÉTUDE

## LAVANDE

### LAVANDE (*Lavandula stoechas*)

**Dénomination proposée:** 'Anouk Deluxe 169'  
**Numéro de la demande:** 16-8856  
**Date de la demande:** 2016/03/30  
**Requérant:** L. Koning Beheer B.V., Nuis (Pays-Bas)  
**Mandataire au Canada:** BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)  
**Sélectionneur:** Lammert Koning, L. Koning Beheer B.V., Nuis (Pays-Bas)

**Variétés de référence:** 'Lusitanica Sampaina', 'Anouk Deluxe 173', 'Minamino Kagayaki' et 'Anouk Deluxe 179'

**Sommaire:** 'Anouk Deluxe 169' donne une plante dressée, alors que 'Anouk Deluxe 179' donne une plante globuleuse. À la pleine floraison, à la pleine floraison, 'Anouk Deluxe 169' donne une plante de densité faible, tandis que 'Minamino Kagayaki' donne une plante de densité moyenne. La tige florifère est courte chez 'Anouk Deluxe 169', alors qu'elle est moyenne à longue chez 'Lusitanica Sampaina'. L'épi comporte un nombre moyen à élevé de fleurs chez 'Anouk Deluxe 169', tandis qu'il comporte un nombre faible de fleurs chez 'Anouk Deluxe 173'.

#### Description:

**PLANTE :** dressée, de grandeur moyenne; tiges florifères extérieures dressées à la pleine floraison; plante de densité faible à la pleine floraison.

**FEUILLAGE :** vert moyen, faiblement teinté de gris.

**FEUILLES :** sans incisions.

**ÉPOQUE DE FLORAISON :** tardive.

**TIGES FLORIFÈRES :** courtes, d'épaisseur moyenne dans le tiers médian, vert clair, à pubescence clairsemée à moyenne; ramifications latérales dépassant de la touffe en nombre moyen; ramification latérale la plus longue dépassant de la touffe de longueur moyenne.

**ÉPI :** étroit, court à moyen, conique-tronqué, comportant un nombre moyen à élevé de fleurs.

**BRACTÉES FERTILES :** de largeur moyenne, pourpre-rouge.

**BRACTÉES STÉRILES :** de longueur moyenne, oblancéolées, violet moyen (se rapprochant de RHS N78C), à marge faiblement ondulée.

**CALICE :** pourpré, à pubescence de densité moyenne.

**COROLLE :** bleu-violet foncé (se rapprochant de RHS N92C).

**Origine génétique:** 'Anouk Deluxe 169' a été mise au point par le sélectionneur à Boskoop, au Pays-Bas, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée. Elle est issue d'un croisement contrôlé réalisé en mai 2010 à Nuis, au Pays-Bas, entre 'Anouk' (parent femelle) et la sélection exclusive #1252 (parent mâle). 'Anouk Deluxe 169' provient d'un seul semis sélectionné parmi la descendance en mai 2011, à Nuis, pour son port, la couleur de ses bractées stériles, ses caractéristiques de reffloraison et la vigueur de ses ramifications. 'Anouk Deluxe 169' a été multipliée pour la première fois en août 2012, à Boskoop, par bouturage.

**Épreuves et essais:** La description détaillée de 'Anouk Deluxe 169' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2016/0459, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. L'essai a été effectué par le Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences, à Cavaillon, en France, de 2017 à 2018. Les couleurs ont été déterminées à l'aide de la version 2015 du nuancier de la Royal Horticultural Society (RHS).



Lavande: 'Anouk Deluxe 169'



Lavande: 'Anouk Deluxe 169'

